

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique plan de chasse cervidés 2021-2022, volet quantitatif

**Date :** Wed, 2 Jun 2021 20:13:37 +0200

**De :** [rodolphe.pro.seuru](mailto:rodolphe.pro.seuru)

—  
Monsieur le Préfet,

Nous intervenons auprès de vos services pour vous informer que nous désapprouvons le projet de plan de chasse cervidés 2021-2022.

Il est très largement insuffisant sur notre zone agricole depuis de nombreuses années, malgré les hausses régulières appliquées tous les ans.

Nos cultures légumières souffrent énormément des excès de populations de chevreuils qui continuent de s'accroître.

Les conséquences sont multiples :

- Très forte prédation sur nos cultures de salades qui de ce fait deviennent non-commercialisables avec des conséquences qui peuvent devenir économiquement désastreuses.
- Destruction du matériel de protection des cultures : filets anti-insectes qui permettent de SUPPRIMER l'utilisation des produits phytosanitaires (insecticides).
- Lors de leurs passages sur les filets, les chevreuils transpercent les protections. Cette destruction a deux conséquences désastreuses : l'invasion des insectes qui passent par les trous ravagent les plantes devenant ainsi non commercialisables. La deuxième conséquence est encore plus lourde économiquement car ces percements rendent les filets inutilisables. Leur coût est de 6500 euros par hectare. Sans ces désordres, les filets anti-insectes devraient être amortissables sur plusieurs années. Leur destruction n'est pas indemnisée par la Fédération des chasseurs.
- Nous sommes dans une impasse écologique et économique : nous essayons de produire plus raisonnée en utilisant moins de pesticide possible en utilisant toutes les actions biologiques qui fonctionnent avec par conséquent un surcoût technique (filets) et dans le même temps nous sommes confrontés à une nouvelle adversité constituée par les très fortes croissances des populations de cervidés.
- Le stress de la destruction de notre travail et l'anxiété pour les 20 familles qui dépendent de l'exploitation et enfin l'inquiétude de pouvoir satisfaire quotidiennement nos clientèles.

Nous avons tenté tous les moyens pour éloigner ces animaux :

- Système ultrasons qui s'est révélé sans efficacité
- Clôtures électriques, que les chevreuils arrivent à traverser ; tous les professionnels agricoles et forestiers confirment que la clôture électrique n'arrête pas le chevreuil ;

Nous ne pouvons pas transformer chacune de nos petites parcelles de maraîchage en bunker anti-gibier pour différentes raisons :

- Économique, les clôtures efficaces présentent un coût d'implantation très élevé et d'entretien permanent qui grèvent exagérément nos coûts de production
- Technique, dans des petites parcelles les clôtures sont incompatibles avec la mécanisation qui nécessite de grands espaces de retournement ainsi réduisant l'espace cultivable.

Historiquement, nos parents cultivent ces terres depuis 60 ans, ils n'ont jamais connu le niveau de désastre atteint depuis ces dernières années. Ils sont accablés de voir se développer l'escalade destructrice de cette dernière décennie.

Malheureusement notre situation catastrophique n'est pas isolée, elle se reproduit chez de nombreux collègues maraîchers de différents secteurs du département dans des communes situées au sud du Mans.

**Nous demandons donc un très rapide retour des équilibres agro-cynégétiques et par conséquent nous désapprouvons totalement les trop faibles progressions des plans de chasse cervidés pour la saison 2021-2022.**

Nous vous remercions de prendre en compte les inquiétudes de plus en plus vives des professionnels agricoles qui doivent pouvoir vivre décemment de leur métier et dont l'objectif est de nourrir la population de façon compétitive. Notre profession n'a pas à supporter les très importants surcoûts engendrés par les excès cynégétiques insensés.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sincères salutations

Scea SEURU  
72470 Champagné